

STAGE D'OBSERVATION DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : COMMUNICATION : EXPRESSION ORALE ET ECRITE APPLIQUEE AU SECTEUR DU SERVICE AUX PERSONNES	Niveau d'études : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Nombre de périodes : 24 Périodes	N°UE : 1251 CODE : 81 60 01 U21 D1

DESCRIPTION
<p><u>Finalités générales</u></p> <p>Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle; ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels. <p><u>Finalités particulières</u></p> <p>L'unité de formation vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ confronter l'étudiant aux réalités professionnelles des métiers de l'aide et des soins aux personnes ; ◆ le conforter dans le choix de sa future profession et de son projet de formation.
<p><u>Prérequis :</u></p> <p>Au départ de situations proposées et avalisées par le conseil des études, utiliser une grille d'observation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ en définissant différents items qui la constituent ; ◆ en l'appliquant à au moins une des situations proposées.
<p><u>Documents de référence pour une préparation préalable au cours :</u></p> <p>Dossier pédagogique section aide-soignant Enseignement secondaire supérieur de transition</p>
<p><u>Programme- Compétences attendues :</u></p> <p><i><u>Programme pour les étudiants</u></i></p> <p>L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'observer les réalités de la pratique professionnelle à domicile et en institution au départ d'une grille d'observation ; ◆ de collecter des données, d'observer des situations, de décoder des informations et d'en faire rapport.

Programme pour le personnel chargé de l'encadrement, le chargé de cours veillera à :

- ◆ orienter l'étudiant dans le choix des deux lieux de stage ;
- ◆ gérer les contacts avec les structures d'accueil et assurer le suivi des stages ;
- ◆ guider l'étudiant dans ses observations ;
- ◆ évaluer le travail du stagiaire et sa perception du métier envisagé.

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de:

- ◆ de réaliser, à partir de ses observations, un rapport adéquat aux situations rencontrées ;
- ◆ de déterminer la profession qu'il envisage et d'expliquer son choix ;
- ◆ de se situer face à son projet de formation en fonction de son expérience professionnelle.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision des observations,
- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la qualité de l'argumentation développée,
- ◆ la qualité rédactionnelle du rapport.

Bibliographie

Programme pédagogique-dossier de formation MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1 DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE DE
FORMATION STAGE D'INSERTION DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION Approbation du Gouvernement de la
Communauté française du 05 juin 2008, sur avis conforme de la Commission de concertation

Statut du stage

Obligatoire

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Bertrand Dominique

METHODOLOGIE

Méthode expositive : explication des différents items à développer dans le rapport de stage
Stage de 156 périodes dont 78 périodes à domicile et 78 en collectivité

MODES D'EVALUATION

Sur base de la grille d'évaluation du stage